



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 30 avril 2008 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et monsieur Richard D'Auray, greffier adjoint.

**CE-2008-642**      **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-14 - 308 058,23 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 AVRIL 2008**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-14 d'un montant total de 308 058,23 \$ pour la période du 10 au 16 avril 2008.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-643**      **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 16 - 5 725,15 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 16 - 362 222,21 \$ - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 14 - 6 125,95 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 14 - 222 535,21 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 16, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 16, la liste des réquisitions numéro 14 et la liste des embauches numéro 14 :

<b>Numéro de la liste</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Période</b>
Liste PA numéro 16	Pièces de comptes à payer	5 725,15 \$	7 au 11 avril 2008
Liste PD numéro 16	Pièces de comptes à payer	362 222,21 \$	7 au 11 avril 2008
Liste des réquisitions numéro 14	Pièces de comptes à payer	6 125,95 \$	7 au 11 avril 2008
Liste des embauches numéro 14	Embauche de personnel temporaire	222 535,21 \$	31 mars au 4 avril 2008

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-644**      **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS  
NON DURABLES NUMÉRO B-14 - 115 240,26 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-14 d'un montant de 115 240, 26 \$ pour la période du 7 au 11 avril 2008.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-645**      **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS  
NON DURABLES NUMÉRO B-15 - 83 529,66 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-15 d'un montant de 83 529,66 \$ pour la période du 14 au 18 avril 2008.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-646**      **SOUMISSION 2008 SI 095 - PLAYPOWER LT CANADA - FOURNITURE ET  
INSTALLATION DE BALANÇOIRES POUR DIVERS PARCS - SERVICE  
D'INGÉNIERIE - 29 393,65 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES, DES  
RIVERAINS, DU VERSANT ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - ALAIN RIEL,  
DENIS TASSÉ, JOSEPH DE SYLVA ET YVON BOUCHER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme PlayPower Lt Canada inc., 326, rue Grand River, Paris, Ontario, N3l 2N5 pour la fourniture et l'installation de balançoires pour divers parcs, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, au montant total de 29 393, 65 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 27 mars 2008, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-80001-009-57636	6 646,63 \$	Plan quadriennal des parcs - Parc Jean-de-Lafontaine
18-80001-008-57637	4 911,20 \$	Plan quadriennal des parcs - Parc Lucerne
18-80001-007-57638	4 911,20 \$	Plan quadriennal des parcs - Parc des Vendanges
18-80001-005-57639	11 622,58 \$	Plan quadriennal des parcs - Parc Raymond-Madore
04-13493	1 302,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-647

**SOUSSION 2008 SI 013 - DIVERS FOURNISSEURS - FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE PLANCHES À ROULETTES - PARCS MONTPETIT ET RENÉ-LÉVESQUE 65 694,38 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE SAINT-RAYMOND-VANIER ET DE LIMBOUR - PIERRE PHILION ET SIMON RACINE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation d'équipements de planches à roulettes aux parcs René-Lévesque et Montpetit, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 27 mars 2008, à savoir :

**Parc René-Lévesque**

Technologie Ramp Design inc., 2065, rue Frank-Carrel, suite 210, Québec, Québec, G1N 2G1 au montant total révisé de 35 866,03 \$, incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour ce parc.

**Parc Montpetit**

Tessier Récréo-Parc inc., 825, Théophile-Saint-Laurent, C.P. 57, Nicolet, Québec, J3T 1A1 au montant total de 29 828,35 \$, incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30338-018-57640	34 277,28 \$	Aménagement de parcs 2006 - Structure de planches à roulettes
18-80001-003-57641	28 507,05 \$	Plan quadriennal des parcs - Parc Montpetit
04-13493	2 910,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-648

**SOUSSION 2008 SP 033 - CONSTRUCTION DJL INC. - CONSTRUCTION LAFARGE QUÉBEC LTÉE - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 685 400 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte les soumissions reçues de Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7 et de Construction Lafarge Québec ltée, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9 et autorise le Service des opérations de terrain à se procurer les divers types de béton bitumineux et le bitume d'amorçage pour les travaux d'asphaltage dans les divers secteurs de la municipalité en tenant compte des secteurs à desservir, de la distance de l'usine, des coûts de transport, du temps d'attente, des heures de pointe de la circulation et des prix soumis conformément aux documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées en date du 27 mars 2008 et suivant le tableau des prix reçus annexé qui fait partie intégrante de la présente résolution, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Les contrats seront valident jusqu'à la fermeture des usines à la fin de la présente année.

Le prix des divers types de mélange bitumineux sera ajusté mensuellement à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008, selon l'augmentation ou la baisse du prix du bitume PG-58-28 entrant dans la composition des divers mélanges. L'ajustement final qui consistera en un paiement ou un crédit se fera à la fin de la saison.

Les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même le poste budgétaire 02-31210-625 – Rues pavées – Asphalte.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-649

**SOUSSION 2008 SP 035 - LES ENTREPRISES A.M.S. - TRAVAUX DE RÉPARATION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 704 057,81 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entreprises A.M.S., 55, rue de la Sapinière, Gatineau, Québec, J9A 3T7 pour effectuer des travaux de réparation de trottoirs et de bordures dans les divers secteurs de la Ville, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 mars 2008, selon les prix unitaires indiqués ci-dessous, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ DE MESURE	PRIX UNITAIRE (excluant les taxes)
Réparation de trottoirs monolithes de 1,2 mètre de largeur	Mètre linéaire	132 \$
Réparation de trottoirs monolithes de 1,5 mètre de largeur	Mètre linéaire	165 \$
Réparation de trottoirs monolithes de 2 mètres de largeur	Mètre linéaire	220 \$
Réparation de bordures de béton	Mètre linéaire	100 \$
Réparation de trottoirs dalles de 1,5 mètre de largeur	Mètre linéaire	147 \$
Réparation de trottoirs dalles de largeur et longueur variable	Mètre linéaire	100 \$
Dallage imbriqué – Installation	Mètre carré	100 \$
Terrassement supplémentaire	Mètre carré	60 \$
Pavage supplémentaire	Tonne métrique	250 \$
Coût additionnel pour l'ajout de fibre de verre	Mètre cube	170 \$

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 704 057,81 \$, incluant les taxes, seront pris jusqu'à concurrence des montants disponibles à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
02-31230-521	Trottoirs et bordures - Entretien et réparation - Infrastructures
02-39420-521	Dépenses recouvrables d'un tiers
06-30440-001	- Dommage - Entretien et réparation Fonds des règlements d'emprunts - Amélioration du réseau routier - Bordures et trottoirs

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-650

**SOUSSION 2008 SP 038 - PAVAGE GAUVREAU LTÉE - PROGRAMME D'AJUSTEMENT DE STRUCTURES - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 188 908,02 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gauvreau Ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2 pour effectuer les divers travaux reliés au programme d'ajustement de structures sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 188 908,02 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 avril 2008, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et se terminera le 31 octobre 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
41540-521-57642	180 540,00 \$	Puisards et regards - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	8 368,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-651

**SOUSSION 2008 SI 068 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉTUDE, PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE - MODIFICATIONS AUX ENTRÉES ÉLECTRIQUES ASSOCIÉES À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CÂBLÉS DE LA RUE PRINCIPALE - SERVICE D'INGÉNIEURIE - 43 321,43 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Genivar Société en commandite, 500, boulevard Gréber, 3<sup>e</sup> étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3 pour la préparation d'une étude, de plans et devis et la surveillance pour le projet de modifications des entrées électriques associées à l'enfouissement des réseaux câblés de la rue Principale, au montant total de 43 321,43 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 25 mars 2008, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité après évaluation par un comité de sélection, le tout selon la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2006-919 en date du 24 octobre 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-80002-004-57643	41 402,43 \$	Honoraires professionnels - Modification des entrées électriques - Rue Principale
04-13493	1 919,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-652

**AUTORISER LE DIRECTEUR DU SERVICE D'INGÉNIERIE À SIGNER LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du règlement numéro 99-2003, les réseaux techniques urbains doivent être enfouis dans les nouveaux développements sur le territoire de la ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la desserte en électricité pour un développement résidentiel peut-être distribuée par un réseau local ou par un réseau principal;

**CONSIDÉRANT QU'**Hydro-Québec demande aux municipalités, depuis peu, de signer une convention qui demande à la Ville de statuer sur le choix à prendre et d'assumer la responsabilité des frais à encourir si un réseau principal est demandé dans le futur, lorsqu'un réseau local est mis en place;

**CONSIDÉRANT QU'**en ce moment, tous les projets de développements résidentiels sont alimentés par la desserte d'un réseau principal, même si un réseau local pourrait être suffisant;

**CONSIDÉRANT QU'**un réseau principal comporte des frais substantiels en comparaison à un réseau local;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service d'ingénierie est en mesure d'analyser l'option à privilégier en ce qui concerne le type de réseau à considérer par rapport à un nouveau développement;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville reconnaît qu'un développement résidentiel bâti et desservi en réseau local ne peut être augmenté par la suite en réseau principal à moins de débours les frais d'aménagement de réseau de distribution principal :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le directeur du Service d'ingénierie à signer la convention de distribution d'électricité à chacune des occasions où un projet de développement fait l'objet d'une approbation de la Ville et qui nécessite un réseau enfoui.

Il est entendu que la signature de cette convention ne comporte pas d'engagement financier pour la Ville.

Adoptée

CE-2008-653

**SOUSSION 2008 SI 080 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - COLLECTEUR MONDOUX - PHASE 5 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 59 541,56 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Qualitas Outaouais, 420, boulevard Maloney Est, bureau 6, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour les services professionnels de laboratoire en géotechnique pour le contrôle qualitatif des matériaux et de la mise en œuvre lors de la réalisation du projet Collecteur Mondoux – Phase 5, selon les prix unitaires et forfaitaires apparaissant au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 59 541,56 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 mars 2008, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout selon la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM 2006-919 en date du 24 octobre 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30441-011-57644	56 904,06 \$	Amélioration du réseau d'égout et d'aqueduc - Collecteur Mondoux phase 5
04-13493	2 637,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-654

**SOUSSION 2008 SP 042 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉTUDE, PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE - CORRECTION DU DRAINAGE - SECTEUR DE LA ZONE BLANCHE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 95 492,25 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Génivar, 500, boulevard Gréber, 3<sup>e</sup> étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'une étude et de plans et devis pour la correction du drainage dans le secteur de la zone blanche au montant total de 95 492,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 mars 2008, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout selon la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2006-919 en date du 24 octobre 2008.

La firme Génivar est autorisée à présenter aux autorités compétentes en la matière, tous les documents se rapportant à ces travaux pour approbation.

La firme Génivar est également autorisée à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-80002-030-57645	91 262,25 \$	Honoraires professionnels - Étude de faisabilités - Drainage du secteur de la zone blanche
04-13493	4 230,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-80002-029	17 000 \$		Honoraires professionnels - Étude de drainage - Autres projets
18-80002-030		17 000 \$	Honoraires professionnels - Étude de Faisabilités - Drainage - Secteur de la zone blanche

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-655

**SOUSSION 2008 SI 081 - DIVERS FOURNISSEURS - LOCATION DE TRACTEURS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 60 591,30 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la location de tracteurs pour une période de quatre mois, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 2 avril 2008, et ce, comme étant les seules soumissions reçues et conformes pour chacune des annexes, à savoir :

**ANNEXE A**

Carrière & Poirier Equipment Ltd, 5024 County Road 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0 pour la location de trois tracteurs avec tondeuse et un tracteur sans accessoire au montant total de 24 245,55 \$, incluant les taxes.

**ANNEXE B**

Les Équipements de Ferme Papineau ltée, 216, rue Principale, Plaisance, Québec, J0V 1S0 pour la location de deux tracteurs, un avec tondeuse et l'autre sans accessoire, au montant total de 36 345,75 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
71420-516-57646	5 178,00 \$	Entretien des parcs et aménagement - Location à long terme - Machinerie
71440-516-57647	52 729,30 \$	Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes - Location à long terme - Machinerie
04-13493	2 684,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-656

**SOUSSION 2008 SP 075 - DIVERS FOURNISSEURS - AMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS - SERVICE D'INGÉNIEURIE - 240 277,13 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR, DU VERSANT ET DE BELLEVUE - SIMON RACINE, JOSEPH DE SYLVA ET RICHARD CÔTÉ****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour les travaux d'aménagement de parcs sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 1<sup>er</sup> avril 2008, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacun des parcs, à savoir :

**Parcs D'Aoust et Vignan :**

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 au montant total de 179 768,79 \$, incluant les taxes.

**Parc Émard :**

Démolition et Excavation L. Piché & Fils inc., 4, rue de Saturne, Cantley, Québec, J8V 3R3 au montant total de 60 508,34 \$, incluant les taxes.



Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-80001-015-57648	71 661,58 \$	Plan quadriennel des parcs - Parc Vignan
18-80001-014-57649	57 828,01 \$	Plan quadriennel des parcs - Parc Émard
18-80001-013-57650	100 144,03 \$	Plan quadriennel des parcs - Parc D'Aoust
04-13493	10 643,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-657

**SOUSSION 2008 SI 133 - UNITED RENTAL DU CANADA - LOCATION DE QUATRE ROULEAUX À ASPHALTE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 40 296,38 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme United Rentals du Canada, 2660, chemin Sheffield, Ottawa, Ontario, K1B 3V7 pour la location de quatre rouleaux à asphalte pour une période de sept mois au montant de 40 296,38, \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 14 avril 2008, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
31210-515-57651	38 511,38 \$	Rues pavées - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	1 785,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-658

**FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE BERNIER, ENTRE LES RUES DES GROSEILLERS ET JOLICOEUR - COURSE DE BOÎTES À SAVON - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de leur formation académique, des étudiants en Technique administrative du Cégep de l'Outaouais organisent une course de boîtes à savon;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité revêt un caractère dynamique et qu'elle contribue à animer le milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association des résidents des Hautes-Plaines et l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau collaborent à cet événement;

**CONSIDÉRANT QUE** les résidents de la rue Bernier seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

**CONSIDÉRANT QUE** les Services de police, d'ingénierie et des loisirs, des sports et de la vie communautaire sont en accord avec la fermeture de la rue Bernier pour la course de boîtes à savon, entre les rues des Groseillers et Jolicoeur, et ce, de 6 h à 17 h 30 le samedi 10 mai 2008;

**CONSIDÉRANT QUE** cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée ci-haut pour les participants et les spectateurs et n'occasionnera pas de détours majeurs pour les automobilistes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cégep de l'Outaouais assumera les frais reliés pour les besoins d'un agent de police et de son véhicule pour un montant approximatif de 1 095 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la fermeture complète de la rue Bernier dans le cadre de l'événement de la course de boîtes à savon organisée par le Cégep de l'Outaouais, et ce, selon les conditions suivantes :

- assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation en support aux effectifs policiers;
- assurer un accès pour les véhicules d'urgence en tout temps durant l'événement;
- ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux après l'événement;
- assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à fournir au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire du centre de services de Hull, avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée;
- défrayer la facture reliée aux frais d'un agent de police et de son véhicule, selon le protocole d'entente à être signé avec le Service de police.
- assurer l'installation des panneaux de signalisation requis, le tout comme détaillé sur le plan numéro C-08-119 daté du 25 mars 2008 et préparé par le Service d'ingénierie.

Le trésorier est autorisé à faire les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
29400-121	1 095 \$	Recouvrables de tiers - Sécurité publique - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers
71526-134	1 000 \$	Transport équipement et ameublement - Rémunération régulière - Temporaires - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-659**

**SUBVENTION - 2 425 \$ - IMPÉRATIF FRANÇAIS - 400<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 425 \$ \$ à l'ordre de Impératif français, à l'attention de monsieur Jean-Paul Perreault, case postale 449, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, à titre de subvention pour l'organisation des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Nouvelle-France dans le cadre du festival L'Outaouais en fête.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11415-972	75 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11407-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions
11405-972	250 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Subventions
11404-972	250 \$	Alain Pilon - De Val-Tétréau - Subventions
11403-972	500 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
11402-972	500 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
11401-972	500 \$	Frank Thérien - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-660**

**SUBVENTION DE 275 \$ - FADOQ - 20<sup>e</sup> ÉDITION DE LA MARCHÉ VIACTIVE EN  
OUTAOUAIS - 7 MAI 2008 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 275 \$ à l'ordre de la FADOQ - Comité régional Viactive, à l'attention de madame Marja Beauchamp, conseillère Viactive, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec J8Y 6T3, à titre de subvention pour la 20<sup>e</sup> édition de la Marche Viactive en Outaouais qui aura lieu le 7 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
11406-972	75 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-661**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DE SKI LA DESCENTE - 10 MAI 2008 - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - ALAIN PILON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de ski La Descente, à l'attention de monsieur Luc Lalonde, directeur, 109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour une activité de fin de saison qui aura lieu le 10 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11404-972	500 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-662**      **SUBVENTION DE 700 \$ - ADOJEUNE INC. - OPÉRATION TIRELIRES - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre d'Adojeune inc., à l'attention de madame Dominique Blais, Chef d'équipe, 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour la campagne de financement pour l'Opération Tirelires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11410-972	100 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions
11404-972	150 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-663

**SUBVENTION DE 100 \$ - LE CENTRE DU SILENCE INC. - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Centre du Silence inc., 320, boulevard Saint-Joseph, pièce 207, Gatineau, Québec, J8Y 3Y8, à titre de subvention pour les activités du centre.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11410-972-	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-664

**PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION DU SERVICE DE POLICE DE GATINEAU AU PROFIT DE L'AVENUE DES JEUNES, DE L'ESPACE OUTAOUAIS ET DE LA POINTE AUX JEUNES - 9 MAI 2008 - 515****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier et messieurs les conseillers Joseph De Sylva et Richard Côté à participer à une activité organisée par la Fondation du Service de police de la Ville de Gatineau le 9 mai 2008 au profit de l'Avenue des jeunes, de l'Espace Outaouais et de la Pointe aux jeunes.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Patrice Martin et Yvon Boucher et madame la conseillère Denise Laferrière à subventionner cette activité pour un montant de 185 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 515 \$ à l'ordre de la Fondation du Service de police de la Ville de Gatineau à l'attention de monsieur l'agent Pierre Lanthier, responsable de l'activité, C.P. 1970, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3Y9, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11413-972	110 \$	Richard Côté - De Bellevue - Subventions
11412-972	110 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11406-972	110 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions
11405-972	110 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-665

**PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS - 12 JUIN 2007 - 110 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Phillion à participer à une activité organisée par l'Académie des retraités de l'Outaouais le 12 juin 2008.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 75 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 110 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
11407-972	35 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-666

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER AURÈLE DESJARDINS À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MARIA-GORETTI - 7 JUIN 2008 - 80 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée par Les Chevaliers de Colomb de Ste-Maria-Goretti qui aura lieu le 7 juin 2008.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 80 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb de Ste-Maria-Goretti, à l'attention de monsieur Alain Smith, 664, rue du Berger, Gatineau, Québec, J8P 7R8 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11414-972	80 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-667

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE AU 20<sup>e</sup> COLLOQUE SUR L'ACTION MUNICIPALE ET LES FAMILLES - RIMOUSKI - DU 13 AU 15 JUIN 2008 - 850 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière à participer au 20<sup>e</sup> Colloque sur l'action municipale et les familles qui aura lieu du 13 au 15 juin 2008 à Rimouski.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 115 \$ à l'ordre du Carrefour action municipale et famille, 5525, rue Auteuil, bureau 103, Brossard, Québec, J4Z 1M3 pour couvrir les frais de transport nolisé. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement sur présentation des pièces justificatives pour une dépense maximale de 850 \$, incluant les frais de transport nolisé.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30017	850 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-668

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE POIRIER - 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL EN OUTAOUAIS - GATINEAU - 65 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier à participer au 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des diplômés de l'Université Laval en Outaouais qui aura lieu le 14 mai 2008.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 65 \$ à l'ordre de l'Association des diplômés de l'Université Laval en Outaouais, 2325, rue de l'Université du Québec, Université Laval, pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 54, Québec, Québec, G1V 0A6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	65 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-669

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PATRICE MARTIN - FORUM QUÉBÉCOIS DE LA MOBILITÉ DURABLE - MONTRÉAL - 12 ET 13 JUIN 2008 - 1 150 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Patrice Martin à participer au Forum québécois de la mobilité durable qui se tiendra à Montréal les 12 et 13 juin 2008.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 225,75 \$ à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), 800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 8090, Montréal, Québec, H5A 1J6 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement sur présentation des pièces justificatives pour une dépense maximale de 1 150 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11100-311-31084	1 150 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

**CE-2008-670**

**SUBVENTION DE 1 275 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES HAUTES-PLAINES - 10 MAI 2008 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 275 \$ à l'ordre de l'Association des résidents des Hautes-Plaines, à l'attention de monsieur Clément Robitaille, 9, rue Marelle, Gatineau, Québec, J8Z 2T6, à titre de subvention pour l'organisation de la course de boîtes à savon qui aura lieu le 10 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - De Bellevue - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains - Subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11407-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
11406-972	250 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions
11405-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Subventions
11404-972	100 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions
11403-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
11402-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
11401-972	25 \$	Frank Thérien - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

Adoptée



CE-2008-671

**SUBVENTION DE 225 \$ - ACADÉMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS - SPECTACLE BÉNÉFICE « TRADITION ET INNOVATION » - 3 MAI 2008 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 225 \$ à l'ordre de l'Académie de danse de l'Outaouais, à l'attention de monsieur André Laprise, directeur, 855, boulevard de la Gappe, bureau 304, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention pour le spectacle « Tradition et Innovation » qui aura lieu le 3 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	25 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
11405-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions
11402-972	50 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc - Subventions
11411-972	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-672

**SUBVENTION DE 3 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - ALAIN PILON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Plateau, à l'attention de monsieur Maxime Tremblay, président, 31, rue de l'Embellie, Gatineau, Québec, J9A 3B7, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	3 000 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71484-692	3 000 \$		Alain Pilon - De Val-Tétreau - Aménagement - Équipement non capitalisable
11404-972		3 000 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-673

**PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - COMITÉ DE LA FÊTE DE LA PÊCHE - SOUPER BÉNÉFICE - 3 MAI 2008 - 160 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier à participer à une activité organisée par le Comité de la Fête de la Pêche qui aura lieu le 3 mai 2008.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 140 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 160 \$ à l'ordre du Comité de la Fête de la Pêche, 38, rue du Saguenay, Gatineau, Québec, J8P 7J6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	40 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
11406-972	20 \$	Louise Poirier - De l'Orée-Du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-674

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE JOCELYNE HOULE À UN DÉJEUNER BÉNÉFICE ORGANISÉ PAR LE CLUB LIONS DE BUCKINGHAM - 4 MAI 2008 - 25 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Jocelyne Houle à participer à un déjeuner bénéfique organisé par le Club Lions de Buckingham le 4 mai 2008.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 25 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham, case postale 2714, Gatineau, Québec, J8L 2X1 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-675\*

**ÉTUDE SUR LE PLEIN AIR URBAIN À GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique des loisirs, du sport et du plein air a été adoptée en 2007 et que celle-ci fixe les orientations ainsi que les priorités d'action qui guideront l'intervention municipale en matière de loisirs, de sport et de plein air;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire a mandaté une firme externe pour dresser le portrait actuel de l'offre de services pour dégager une vision et des orientations de développement du plein air à Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire faire du plein air urbain, l’emblème de la qualité de vie à Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** les constats de l’étude démontrent amplement tout le potentiel de développement pour faire de Gatineau la capitale du plein air urbain au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** pour aller de l’avant avec le développement de la vision du plein air à Gatineau, des actions concrètes devront être mises de l’avant :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d’accepter le dépôt de l’étude commandée à la firme Simbal pour l’analyse du potentiel et du développement du plein air à Gatineau;
- de mandater le Module de la culture et des loisirs pour l’élaboration d’un plan d’action du développement de l’offre de services en plein air sur le territoire de la ville de Gatineau;
- de mandater le Module de la culture et des loisirs pour le développement et l’élaboration d’une stratégie de communication et de promotion de l’offre de services en plein air;
- d’autoriser le trésorier à prévoir un montant de 30 000 \$ au budget 2009 pour l’élaboration d’un plan d’action de l’offre de services en plein air.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2008-676\***

**AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX JARDINS COMMUNAUTAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2006-549 en date du 20 juin 2006, adoptait le cadre de référence pour l’aménagement et le soutien des jardins communautaires et le budget requis à sa mise en œuvre;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2007-1342 en date du 11 décembre 2007, adoptait le budget et le plan d’action 2008 de la Commission Gatineau, Ville en santé avec comme objectif de soutenir l’implantation de nouveaux jardins communautaires et l’entretien de jardins existants;

**CONSIDÉRANT QUE** neuf demandes de démarrage et de réaménagement de jardins communautaires ont été déposées dans les centres de services de la Ville :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de donner suite à la résolution numéro CM-2007-1342 en date du 11 décembre 2007 et d’approuver l’aménagement des neuf nouveaux jardins, dont le déménagement du jardin de la Maison de l’Amitié et l’entretien des jardins existants en conformité avec le cadre de référence pour l’aménagement et le soutien des jardins communautaires :

**NOUVEAUX JARDINS**

À déterminer  
 À déterminer  
 Cégep Reboul  
 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes  
 À déterminer  
 124, rue Sainte-Marie  
 Parc de Val-d'oïse  
 574, avenue de Buckingham  
 132, rue Maclaren Est

**ORGANISMES PARRAINS**

Déménagement du jardin de la Maison de l'Amitié  
 Association des résidents du quartier Wright  
 Association des résidents de l'Île et Maison Léa  
 Corporation de la cabane en bois rond  
 Maison communautaire Daniel-Johnson  
 Entre deux roues  
 Logemen'Occupe  
 Centre de la petite enfance l'Oiseau Bleu  
 Le Boulev'art de la Vallée

Les fonds à cette fin, au montant maximal de 164 771 \$, seront pris à même le poste budgétaire 02-71432, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à reconduire les soldes du budget 2008 et des années antérieures au budget 2009.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 avril 2008.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2008-677**

**ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MADAME CLAUDINE LACASSE AU POSTE D'AVOCAT AU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES - SERVICES JURIDIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'avocat au Service des affaires juridiques des Services juridiques depuis 2006;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Claudine Lacasse est une employée contractuelle au poste d'avocat au Service des affaires juridiques des Services juridiques (poste numéro SAJ-CAD-009 au plan d'effectifs) depuis 2006, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement et la permanence de madame Claudine Lacasse au poste d'avocat au Service des affaires juridiques des Services juridiques.

Étant donné que madame Claudine Lacasse occupe un poste contractuel d'avocat depuis 2006, sa permanence lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution.

Le salaire de M<sup>me</sup> Lacasse sera celui de la classe 3, 3<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Claudine Lacasse est assujettie à la politique salariale et au recueil des conditions de travail des employés cadres, à l'exception de l'article K et elle continuera de bénéficier de quatre semaines de congés de vacances annuellement tel que cela était stipulé dans son contrat de travail.

Le contrat intervenu entre la Ville de Gatineau et madame Claudine Lacasse est résolu à compter des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-115 – Service des affaires juridiques – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-678

**ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MADAME ANNIE LARIVIÈRE ET PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME SOPHIE DESMARAIS AUX POSTES DE PRÉPOSÉE AUX COMMUNICATIONS AU SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler deux postes de préposé aux communications au service de police (postes POL-BLC-010 et POL-BLC-029 au plan d'effectifs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement et la permanence de madame Annie Larivière ainsi que la promotion et la permanence de madame Sophie Desmarais aux postes de préposée aux communications au Service de police.

La date d'entrée en fonction de madame Annie Larivière est rétroactive au 16 décembre 2007 et celle de madame Sophie Desmarais est rétroactive au 23 décembre 2007.

Étant donné que madame Annie Larivière occupe ces fonctions depuis 2002, la permanence pour le poste lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution.

Étant donné que madame Sophie Desmarais a occupé ces fonctions de 2002 à 2007, la permanence à ce poste lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution.

À la date d'entrée en fonction, le salaire de M<sup>me</sup> Larivière est établi à la classe 6, échelon 5, et le salaire de M<sup>me</sup> Desmarais est établi à la classe 6, échelon 3 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21500-112 – Police – Centre d'urgence 911 – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-679

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR JOCELYN RABY AU POSTE DE LIEUTENANT - SURVEILLANCE DES TERRITOIRES - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de lieutenant, surveillance des territoires, au Service de police (poste numéro POL-POL-013 au plan d'effectifs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Jocelyn Raby au poste de lieutenant, surveillance des territoires au Service de police.

Monsieur Jocelyn Raby est assujéti à une période d'essai de 12 mois tel que stipulé à la clause 12.1g) de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

La date d'entrée en fonction de monsieur Jocelyn Raby sera le 29 février 2008 (date de création de la liste d'admissibilité).

Le salaire de M. Raby sera celui de lieutenant tel que prévu à la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21400-111 – Gendarmerie – Rémunération régulière – Policiers.

La permanence sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 12.1g) de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-680

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME KELLY LACROIX AU POSTE DE SERGENT - SURVEILLANCE DES TERRITOIRES - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de sergent, surveillance des territoires au Service de police (poste numéro POL-POL-037 au plan d'effectifs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Kelly Lacroix au poste de sergent, surveillance des territoires au Service de police.

Madame Kelly Lacroix est assujettie à une période d'essai de six mois puisqu'une période de six mois de services continus à titre de sergent détective a été retranchée de la période d'essai initiale de 12 mois comme stipulé à la clause 12.1g) de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

La date d'entrée en fonction de madame Kelly Lacroix sera le 29 février 2008 afin de respecter le nombre d'effectifs de 348 policiers autorisé par le conseil municipal de la Ville de Gatineau et reconnu par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Le salaire de M<sup>me</sup> Lacroix sera celui de sergent tel que prévu à la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21400-111 – Gendarmerie – Rémunération régulière – Policiers.

La permanence sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 12.1g) de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-681

**MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE SYLVIE LÉVESQUE AU POSTE DE COMMIS DE BUREAU - DIVISION DE L'ÉVALUATION - SERVICE D'ÉVALUATION ET DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de commis de bureau à la Division de l'évaluation au Service d'évaluation et des transactions immobilières (poste numéro EVA-BLC-013 au plan d'effectifs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de madame Sylvie Lévesque au poste de commis de bureau à la Division de l'évaluation au Service d'évaluation et des transactions immobilières.

Madame Sylvie Lévesque est assujettie à une période d'essai de trois mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M<sup>me</sup> Lévesque sera celui de la classe 2, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de la clause 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-15100-112 – Service d'évaluation et des transactions immobilières – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

CE-2008-682 **PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME NATACHA DELISLE AU POSTE DE PRÉPOSÉE AUX COMMUNICATIONS AU SERVICE DE POLICE - DIVISION SOUTIEN ORGANISATIONNEL**

Adoptée

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux communications (poste POL-BLC-012 au plan d'effectifs), au Service de police selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Natacha Delisle au poste de préposée aux communications au Service de police.

La date d'entrée en fonction de madame Natacha Delisle est rétroactive au 8 octobre 2007.

Étant donné que madame Natacha Delisle a occupé ces fonctions de 2002 à 2007, la permanence à ce poste lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution.

À la date d'entrée en fonction, le salaire de M<sup>me</sup> Delisle est établi à la classe 6, échelon 3 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21500-112 – Police – Centre d'urgence 9-1-1 – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-683 **OCTROI D'UN CONGÉ SANS SOLDE À MONSIEUR DENIS CHARRON, RESPONSABLE - SECTION DES PLATEAUX ET DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Denis Charron occupant le poste de responsable de la Section des plateaux et des équipements récréatifs du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire a formulé une demande de se prévaloir d'un congé sans solde pour la période du 19 janvier 2009 au 15 mai 2009 conformément à l'article L du recueil des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est conforme et fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du service concerné :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accorde à monsieur Denis Charron, responsable de la Section des plateaux et des équipements récréatifs du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, un congé sans solde pour la période du 19 janvier 2009 au 15 mai 2009.

Adoptée

CE-2008-684 **MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 105144**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** cette enquête a démontré que l'employé 105144 a fait preuve d'insubordination lors des événements du 18 mars 2008;

**CONSIDÉRANT** l'analyse du dossier et la démarche convenue pour redresser la situation;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Module des infrastructures et de l'environnement entérinent les conclusions suite à l'enquête;

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la mesure disciplinaire d'une journée sans traitement à l'employé 105144.

La date de la suspension sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Adoptée

CE-2008-685

**ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR PIERRE MYRE À TITRE DE CHEF DE SECTION DE L'INVENTAIRE ET DE L'APPROVISIONNEMENT - DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT - SERVICE DES FINANCES - MODULE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2008-172 en date du 12 février 2008, accordait un congé sans traitement à monsieur Éric Fortin, chef de section de l'inventaire et de l'approvisionnement de la Division de l'approvisionnement au Service des finances du Module de l'administration et des finances :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Pierre Myre à titre de chef de section de l'inventaire et de l'approvisionnement à la Division de l'approvisionnement au Service des finances du Module de l'administration et des finances, et ce, pour la période du 5 mai 2008 au 28 août 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13310-115 – Service des finances – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

CE-2008-686

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME CHANTAL LAMOUREUX AU POSTE DE RESPONSABLE DES LIEUX DE DIFFUSION AYLMEYER/HULL - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES - MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable des lieux de diffusion Aylmer/Hull au Service des arts, de la culture et des lettres du Module de la culture et des loisirs, (poste numéro ART-CAD-007 au plan d'effectifs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Chantal Lamoureux au poste de responsable des lieux de diffusion Aylmer/Hull au Service des arts, de la culture et des lettres du Module de la culture et des loisirs.

Madame Chantal Lamoureux sera assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Chantal Lamoureux sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Elle bénéficiera de quatre semaines de vacances annuelles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

Le salaire de M<sup>me</sup> Lamoureux est établi à la classe 2, échelon 7 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.



La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72133-115 – La Basoche - Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2008.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif